



CHARTRE DES BONNES PRATIQUES DE COMMUNICATION

publié le 15/09/2022



CHARTRE DES BONNES PRATIQUES DE COMMUNICATION

Soucieux de préserver la qualité des échanges au sein de la communauté éducative (personnels, parents, élèves) la Principale et les personnels du collège François ALBERT de Celles sur Belle ont conçu une charte des bonnes pratiques de communication.

Elle se décline en 3 points :

- Pas d'immédiateté des échanges dans le cas de situations de tension ;
- Ecoute mutuelle réciproque pour un dialogue apaisé et constructif ;
- Les propos ou attitudes à caractère agressif, injurieux et menaçants sont prohibés.